



# LETTRE D'INFORMATION

## CFE-CGC Île-de-France

### N°24 – novembre 2025



#### EDITORIAL

##### La confiance, c'est dans les deux sens

Parmi les nombreux mails reçus, celui du 07 oct. 2025 mérite une attention particulière. Il s'agit d'un message des RH concernant le suivi médical des agents de France Travail.

Dans les 18 pages de cette note, un point essentiel mérite d'être souligné : l'obligation pour les salariés d'indiquer des créneaux horaires permettant la réalisation d'une contre-visite (Article R.1226-1 du Code du travail), et ce, même en cas de mention sortie libre.

Des sanctions sont d'ailleurs prévues. Nous sommes loin d'un climat serein.

##### Défendre une approche équitable et constructive

La confiance, c'est aussi travailler ensemble avec un objectif commun, et partager les résultats dans un esprit de fraternité. C'est pourquoi nous avons été surpris par le tract de FO, qui laisse entendre que l'obtention des prestations serait exclusivement de leur fait.

C'est une prise de position non seulement inexacte mais qui minimise le rôle des autres syndicats. En effet, les décisions sont prises de manière collégiale, avec un vote de chaque syndicat représenté, dont la CFE-CGC. Laisser entendre le contraire c'est dénaturer le processus démocratique et semer la confusion parmi les agents. Tout en regrettant une redistribution des prestations envers les cadres qui pourrait être mieux équilibrée, nous continuons à défendre une approche équitable et constructive.

À la CFE-CGC, nous travaillons aussi bien avec la direction qu'avec l'ensemble des organisations syndicales, dans l'intérêt général. Il n'y a pas de gloire à en tirer, seulement la satisfaction d'agir pour l'intérêt des agents.

**Ensemble, construisons demain** - Le syndicat CFE-CGC Métiers de l'emploi est à l'écoute de tous les Techniciens, Agents de Maîtrises et Cadres qu'ils soient de statut public ou privé.

#### SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

##### Les objectifs du conventionnement entre l'État et les ARML (Associations Régionales des Missions Locales) pour 2025-2027

Le ministère du Travail a publié dans son bulletin officiel du 15 juillet 2025 une instruction qui porte sur les ARML en date du 23 mai. L'objectif du texte est de "fixer les axes et objectifs à prioriser" pour un financement par l'État de ces ARML dans le cadre de la loi plein emploi.

Pour rappel, le réseau des missions locales est un partenaire essentiel de l'État pour l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans confrontés à un risque d'exclusion professionnelle. Il est confronté à de profondes transformations notamment avec la mise en place du CEJ, de la loi plein emploi et la labellisation des missions locales. Les ARML constituent un échelon important d'appui aux missions locales en lien avec les services de l'État.

L'instruction a pour objectif de redéfinir les attendus de l'État vis-à-vis des AMRL via un conventionnement sur la période 2025-2027.

Le financement se décline autour de trois axes :

- Les missions locales seront appuyées dans le pilotage, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques. Ainsi, les ARML devront transmettre des tableaux de bord aux DREETS dans le cadre du suivi de l'activité des missions locales.
  - Assurer la coordination et l'animation opérationnelles du réseau des missions locales sur le territoire régional.
  - Les ARML doivent soutenir les missions locales par la mise en place d'un plan régional de formation à destination des salariés des missions locales. Elles se font le relais de l'Académie France Travail auprès du réseau des missions locales.
- Fin d'année 2025, la totalité des missions locales seront engagées dans le processus de labellisation avec un objectif des deux tiers labellisés.

**AVIS CFE-CGC** : A l'instar du rôle des préfets pour France Travail (voir notre article dans la newsletter du mois d'octobre 2025), la volonté de l'État se fait plus forte sur les missions locales. En liant son financement au respect de sa politique publique, l'État s'insère clairement dans les stratégies locales des missions locales. Toutefois, faire appel à l'expertise de France Travail pour la formation devrait emmener à une meilleure cohérence d'actions entre FT et les missions locales ainsi qu'une meilleure appréciation des uns et des autres.

#### ETUDES & STATISTIQUES

##### La rémunération vue par les salariés du privé

Ces travaux et analyses de l'APEC menés en partenariat avec le think-tank Terra Nova, montrent des progrès attendus en matière de lisibilité, d'équité et d'équilibre global contributions-rétributions.

Les salariés du privé affichent une inquiétude pour l'évolution de leur pouvoir d'achat, qui relève à leurs yeux des pouvoirs publics, mais aussi des entreprises. Au niveau individuel, près d'un salarié sur deux estime que sa rémunération n'est pas à la hauteur de ses contributions. Au niveau collectif, une part importante des salariés estiment que les mécanismes de rémunération sont opaques et pas toujours équitables. Plus largement, les salariés plaident pour un meilleur équilibre contributions-rétributions, soutenu par différents mécanismes.

>> <https://tinyurl.com/2k9cf463>

**AVIS CFE-CGC** : Au-delà de la préoccupation des salaires, partagée par les salariés du secteur public, c'est également le manque de transparence des mécanismes de rémunération (primes, promotions...) qui est mis en avant. Questionnement que l'on retrouve aussi chez beaucoup de collègues...

## REVUE DE PRESSE

**L'IA pourrait transformer plus d'un tiers de l'emploi du service public, selon une étude**

7,5% des emplois pourraient être automatisés et 22% "augmentés" d'ici quelques années, révèle une étude du cabinet de conseil Roland Berger sur l'impact de l'intelligence artificielle sur le secteur public mondial. (Le Parisien, 19 sept. 2025)

>> <https://tinyurl.com/ymnnm8wm>

[...]

## Parentalité et travail : un difficile équilibre pour les cadres

Plus d'un tiers (37 %) des cadres parents d'enfants mineurs déclarent rencontrer des difficultés à concilier vie personnelle et professionnelle, soit 10 points de plus que les cadres non-parents ou parents d'enfants majeurs, selon une étude Apec.

>> <https://tinyurl.com/3y49vwxf>

## AGENDA

**Réunion CFE-CGC**  
04 déc. 2025 : réunion régionale semestrielle de la CFE-CGC Ile-de-France, à Paris. Plan d'efficience, déménagement de la DR IDF, télétravail font partie des nombreux sujets qui seront abordés.

## Vos contacts en Ile-de-France

### Marjorie GOETZ

tél. : 06 18 08 90 13  
[marjorie.goetz@francetravail.fr](mailto:marjorie.goetz@francetravail.fr)  
 (permanence téléphonique : tous les mercredis)

### Jacques MARTIN

tél. : 06 27 27 03 18  
[jacques.martin@francetravail.fr](mailto:jacques.martin@francetravail.fr)  
 (permanence téléphonique : tous les mardis)

Prenez contact avec nous par mail, afin d'échanger et vous abonner à nos publications :  
[cfe-cgc.idf@francetravail.fr](mailto:cfe-cgc.idf@francetravail.fr)

## CFE-CGC Métiers de l'emploi

Ensemble, construisons demain  
<https://cfecgc-metiersdelemploi.fr/>

## MARCHÉ DU TRAVAIL

### La crainte du chômage est au plus haut depuis 10 ans

Dans sa note de conjoncture du 2<sup>e</sup> trimestre 2025 publiée le 11 septembre dernier, l'INSEE estime que la France est marquée par le climat d'incertitude engendré par la dissolution décidée en juin 2024 par Emmanuel Macron. Le moral des ménages continue de se dégrader comme en témoignent leurs craintes sur le chômage et le taux d'épargne. Pourtant pour l'INSEE, la croissance et l'emploi ne présentent pas de signes préoccupants. Selon l'INSEE, la croissance française est marquée par le manque de confiance qui se manifeste principalement chez les ménages avec une dégradation de leur moral et se traduit par un taux d'épargne élevé (18,9%).

Pourtant, l'Institut observe que les agrégats économiques demeurent mesurés avec une hausse des prix très faible (+1,2% sur un an en décembre) et un pouvoir d'achat des ménages qui augmenterait comme le PIB en 2025 de l'ordre de 0,8% sur l'année grâce au tourisme, l'aéronautique et le secteur agricole qui maintiennent leur activité.

### Le taux de chômage se stabilise autour de 7,5%

Sur le marché du travail, les craintes sur le chômage sont à des sommets atteints il y a 10 ans alors que le taux de chômage se stabilise autour de 7,5% au sens du BIT au 2<sup>e</sup> trimestre 2025 pour atteindre 7,6% fin 2025.

Cette situation s'explique par l'emploi alternant qui a continué d'augmenter au 1<sup>er</sup> semestre malgré la baisse des soutiens publics, et les embauches dans l'hébergement et la restauration porté par le boom touristique. Mais les effets du durcissement des politiques de l'emploi entraîneraient une baisse d'ici fin 2025 de l'emploi en alternant. Globalement, l'emploi salarié total diminuerait légèrement sur un an. (AEF Info, 11 sept. 225).

**Avis CFE-CGC** - La situation économique et sociale préoccupe la population. La hausse prévisible fin 2025, même si elle est mesurée, du chômage entraîne mécaniquement une augmentation de la charge de travail qui pèse sur France Travail. Avec la baisse de budget 2026 et les réductions d'effectif, la situation risque de s'aggraver et entraîner des difficultés supplémentaires pour les salariés de France Travail d'accomplir leur travail sereinement.

## HUMOUR

### L'actualité de France Travail IDF en BD



"Illustrations reproduites avec l'autorisation de BirdsDessines.fr qui ne peut être tenu responsable des propos tenus dans les phylactères."

## ACTUALITÉS

### 80 ans de la Sécu : un projet sociétal à défendre

Créée en octobre 1945 au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la Sécurité sociale fête son 80<sup>e</sup> anniversaire. Malgré les défis, elle demeure un socle essentiel du pacte républicain où les organisations syndicales jouent un rôle important.

Protéger et soigner, faciliter le quotidien, suivre les carrières, soutenir l'autonomie, financer les aides : telles sont en effet les fortes ambitions assumées depuis 1945 par la Sécurité Sociale. Mise en place en 1945 à la sortie de la Seconde Guerre mondiale pour couvrir l'ensemble de la population contre les risques de la vie (maladie, vieillesse, accidents du travail...), la Sécurité Sociale a plus que rempli sa mission.

En cette rentrée sociale 2025 particulièrement agitée, le 80e anniversaire de la Sécurité sociale a cet immense mérite de nous ramener collectivement à l'essentiel et à l'esprit de solidarité qui a entouré sa création.

>> <https://tinyurl.com/62694zby>



# FLASH INFOS n°21/2025

## CFE-CGC Ile-de-France

### novembre 2025



*Le syndicat des techniciens, agents de maîtrise et cadres qui s'adresse à tous*

## Décision de la Commission des Finances sur la mission « Travail, emploi et administrations sociales »

**La commission des Finances a adopté**, le 09 novembre 2025, les crédits alloués à la mission "Travail, emploi et administration des ministères sociaux" accompagnés de 39 amendements au PLF 2026 renforçant les crédits de la mission, avec des **impacts significatifs pour France Travail**.

Parmi les mesures phares, le rétablissement de l'aide au permis pour les apprentis, **le renforcement du budget pour France Travail**, le maintien des moyens des missions locales et l'augmentation des moyens pour l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). Les députés ont exprimé leur scepticisme face aux économies proposées par l'exécutif, préférant maintenir, voire augmenter, les financements dédiés à l'emploi et à la formation.

Le service public de l'emploi, dont France Travail, bénéficie d'un soutien appuyé. Un amendement majeur vise à empêcher toute suppression de postes, alors que le projet initial prévoyait une réduction de 515 équivalents temps plein. Les députés ont ainsi décidé de réhausser la trajectoire budgétaire de l'établissement, en injectant 158,7 millions d'euros supplémentaires dans le programme "Accès et retour à l'emploi", compensés par une baisse équivalente sur les crédits immobiliers. Cette décision reflète la reconnaissance du rôle accru de France Travail dans l'accompagnement de nouveaux publics, tel que prévu par la loi pour le Plein-emploi. Elle garantit que les efforts d'efficience budgétaire ne se traduiront pas par une dégradation des conditions de travail ou une baisse de la qualité du service rendu aux usagers.

L'expérimentation **TZCLD** bénéficie également d'un soutien renforcé : 88,6 millions d'euros seront alloués pour pérenniser le dispositif, salué pour ses effets positifs sur les territoires en difficulté. Enfin, l'insertion par l'activité économique (IAE) voit sa trajectoire de développement rétablie, avec 244 millions d'euros supplémentaires permettant de financer 20 000 aides aux postes en plus.

#### Avis de la CFE-CGC

Le syndicat CFE-CGC Métiers de l'Emploi accueille favorablement ces amendements, qu'il considère comme une reconnaissance des enjeux de terrain portés par les agents de France Travail. Bien que cette annonce soit très positive, il **faut toutefois noter qu'il ne s'agit, à l'heure actuelle, que de propositions qui n'ont pas encore été acceptées**.

Néanmoins, c'est l'occasion pour la CFE-CGC de souligner que le refus de réduire les effectifs constitue une avancée majeure pour la qualité de vie au travail, souvent mise à mal par les plans d'efficience successifs.

Nous resterons vigilants quant à la mise en œuvre effective de ces mesures et nous vous tiendrons informés de la suite des événements.

**Prenez contact avec nous par mail afin d'échanger  
et vous abonner à nos publications**  
[cfe-cgc.idf@francetravail.fr](mailto:cfe-cgc.idf@francetravail.fr)

**Pour avancer ensemble, rejoignez-nous dès maintenant !**